Image not found or type unknown

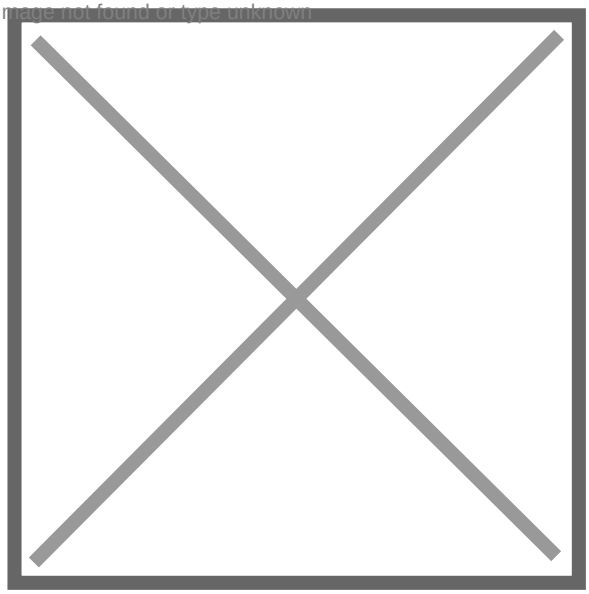

Appartementen location avec installations électriques douteuses

Par **fab0611**, le **12/10/2009** à **12:18**

Bonjour,

ma copine et moi venont de louer un appartement sur la ville de Narbonne.
Nous avons fait l'état des lieux lundi 05/10/2009.
Lors de l'aménagement, mon beau père m'a fait remarquer que tous les luminaires du logement comportés des douilles de chantier qui selon lui (ancien maçon) sont interdites.
Elles ne seraient apparemment non-permanentes et devraient remplacées par des douilles standard lors de la fin des travaux car dangereuse.
J'ai un délai de 10 jours après l'état des lieux pour signaler toutes anomalies.

Ces douilles sont elles proscrites ? Le propriétaire doit il les changer ?

Merci d'avance pour votre réponse
Cordialement
Fabien

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés